**LE CONSEIL ECOLE-COLLEGE**

Afin de limiter l’effet de rupture entre l’école primaire et le collège et d’assurer un suivi des élèves de qualité, le conseil école-collège réunit régulièrement les enseignants de ces deux niveaux.

Le travail qui y est mené porte notamment sur l’harmonisation des pratiques pédagogiques et sur la prise en compte des difficultés des élèves. Ainsi, les besoins particuliers des élèves y sont évoqués afin de favoriser la continuité ente le CM2 et la 6ème et d’assurer une excellente connaissance des besoins de chacun dès la rentrée des classes.

[Pour aller plus loin](http://eduscol.education.fr/cid57365/le-conseil-ecole-college.html)